

Taekwondo/Comité de normalisation Le CNOG remplace Samuel Nze



Léon Folquet a présenté la prochaine mission du CNOG.



Des membres du Comité national...

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Le Comité national olympique du Gabon (CNOG), déjà à pied d'œuvre depuis lundi passé, a été chargé de mener à bien les réformes devant stabiliser cette discipline et ramener le calme au sein de la fédération. Il s'est donné six mois pour y parvenir.

AHMED Fouly, vice-président de World taekwondo et président de la Confédération africaine de taekwondo, a annoncé, le 26 novembre dernier, qu'il mettait un terme à la mission de Samuel Nze comme président du Comité de normalisation de la Fédération gabonaise de taekwondo. Dans un bref courrier, ce responsable de la fédération mondiale a indiqué qu'il revenait au Comité national olympique du Gabon

(CNOG) de réaliser désormais un plan d'action détaillé. Aux fins de stabiliser la situation de la fédération concernée et de résoudre la crise actuelle. Le CNOG s'est donné six mois pour réaliser ce travail. « C'est une mission extrêmement sensible, car il est question de remettre une fédération sur les rails. Surtout que les textes qui la régissent sont complètement caducs. Ce sont les maux qui ont miné cette entité fédérale. Il faut détendre l'atmosphère, redéfinir le collège électoral, vérifier la viabilité des clubs, concevoir une base qui permettra la relance des activités », a indiqué hier Léon-Louis Folquet, président du Comité national olympique du Gabon. Pour lui, les dernières années ont été un véritable gâchis au sein de cette discipline qui est, aime-t-il rappeler, la seule à avoir permis au Gabon d'obtenir une médaille olympique.

Jusqu'à ce jour. Dès l'annonce de cette transmission de dossier, le CNOG s'est mis au travail. Dans la continuité de son nouveau mandat, il envisage la tenue prochaine d'une réunion qui devrait déboucher sur la composition d'une commission ad hoc. « Il s'agira de jeter les bases d'une nouvelle ère. Cette rencontre pourrait avoir lieu d'ici samedi. Le Comité olympique souhaite qu'elle soit composée de sept membres. Soit quatre du CNOG, un représentant des athlètes, un représentant des ligues et un représentant des associations », a expliqué M. Folquet. La commission aura mission, en plus de se pencher sur les volets technique ou juridique, de vérifier la viabilité des clubs et des ligues de l'intérieur du pays. Au terme de cette première étape, la commission s'intéressera au

toiletage des textes (statuts et règlement intérieur) et procédera à l'élection du nouveau bureau fédéral. « Ce qui devrait se faire sous le regard d'officiels de la Confédération africaine de taekwondo. C'est presque une obligation, pour donner du crédit à cette élection pour

permettre au taekwondo gabonais de renaître », a expliqué Léon-Louis Folquet. Selon le président du Comité national olympique, la préparation des taekwondoïstes ne souffrira pas de cette période de transition. « Un comité technique veillera à ce que les athlètes, qui devront

participer aux Jeux africains organisés en août par le Maroc, se préparent dans les meilleures conditions. » Le Comité national olympique du Gabon a donc six mois pour donner satisfaction à la Confédération africaine de taekwondo.



... lors de la conférence de presse.



CASSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

DIRECTION GÉNÉRALE

COMMUNIQUE

(Portant nouvelle procédure de paiement des pensions)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) invite les pensionnés dont les paiements étaient régulièrement effectués par virement à la Postbank, la BGF Bank et à la Banque Gabonaise de Développement (BGD), à ouvrir des comptes dans les banques commerciales locales avant le 31 décembre 2018.

En effet, à compter du 1^{er} janvier 2019, les pensionnés non bancarisés seront désormais payés trimestriellement aux guichets de la CNSS (à partir des mois de Février, Mai, Août et Novembre de chaque année), ce conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article 100 du Code de Sécurité Sociale.

Notre ambition, mieux vous servir.

Fait à Libreville, le 19 NOV. 2018

Le Directeur Général



DR. NICOLE ASSELE

1432
01 79 73 00

Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 134 Libreville - Gabon
Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 35 • Centre d'appels : 1432
www.cnss.ga • facebook : caissenationaledesecuritesocietegabon-officiel

Photo : J.F. Marola

Photo : J.F. Marola

Photo : J.F. Marola